

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le dix mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 8
 votants 10

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Bruno AVEQUE, Jacques JOUANS et Nadine VERNEY

Pouvoir : Bruno AVEQUE à Eric DOURNON et Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Objet : Requalification et renforcement de l'attractivité touristique et commerciale de la Place de la Fare : demande de subvention auprès de l'Union européenne au titre du programme FEDER FSE+ FTJ 2021 2027

Après la réalisation, au cours du premier semestre 2021, d'une étude de faisabilité, le Conseil municipal a décidé, par délibération en date du 27 août 2021, de lancer une consultation visant la désignation d'un maître d'œuvre pour les travaux de requalification de la Place de la Fare.

Ce marché a été attribué par le Conseil municipal, en novembre 2021, au groupement composé d'Arcane, d'Alp'Etudes, de Cotib et de Stebat.

L'année 2022 a été consacrée à la réalisation de toutes les études préalables nécessaires à l'élaboration du projet de réaménagement et d'embellissement de cette place emblématique du village.

Ces études ont notamment fait apparaître le besoin préalable de travaux importants de confortement de la structure du parking souterrain, permettant de supporter la voie de circulation et des revêtements plus qualitatifs (pierre de granit).

Par une délibération du 13 janvier 2023, le Conseil municipal a validé ce projet pour un montant estimé de travaux de 2 249 981 € HT. Ce projet permettra de renforcer l'attractivité touristique et commerciale de la Place de la Fare.

Il apparait que ce projet peut être éligible à un soutien au titre des fonds européens dont la gestion est assumée par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Les travaux projetés de requalification et de renforcement de l'attractivité touristique et commerciale de la Place de la Fare répondent en effet au règlement d'un appel à projet FEDER 2022 visant à "accompagner les territoires non-urbains fragiles d'Auvergne Rhône Alpes".

Le règlement de cet appel à projet précise que le taux maximum de subvention est fixé à 40% du coût total des travaux HT. Il est donc proposé au Conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention pour un montant de 890 000 €.

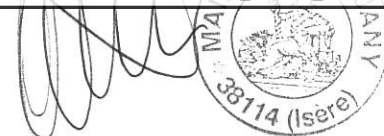
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Confirme la réalisation du projet de requalification et de renforcement de l'attractivité touristique et commerciale de la Place de la Fare pour un montant de 2 249 981.62 € HT
- Décide de solliciter pour ce projet une subvention au titre du programme FEDER-FSE+ Auvergne Rhône Alpes 2021-2027 d'un montant de 890 000 €
- Valide le plan de financement joint à la présente délibération.
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision, notamment pour la signature des dossiers de demande de subvention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 13/03/2023
Reçu en préfecture le 13/03/2023
Publié le 13/03/2023
ID : 038-213805278-20230310-03_100323_01-DE



Yves GENEVOIS

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le 13/03/2023

Plan de financement global du projet de réaménagement de la Place de la Fare

	Programme ou financeur	Montant (en €)	Taux de subvention
FEDER FSE + Auvergne Rhône Alpes 2021 2027	Appel à projets "accompagner les territoires non-urbains fragiles d'Auvergne Rhône Alpes"	890 000	39.56%
Région Auvergne Rhône Alpes	Contrat Région	80 000	3.56%
Département de l'Isère	Plan Montagne - Contrat de performance des Alpes	156 568	6.96%
Département de l'Isère	Dotation Territoriale	216 649	9.63%
Autre public			
Total des co-financeurs publics		1 343 217	59.69%
Autofinancement		906 764.62	40.31%
Autres privés			
Coût total du projet HT		2 249 981.62	